

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QU'une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le mardi 2 avril 2024 à 16h45.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
3. Période de questions
4. Constatation de la régularité de la séance extraordinaire et validation de l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 2 avril 2024
5. Approbation et autorisation de signature du contrat pour l'entretien supplémentaire hivernal et la sécurité lors du transport forestier sur le chemin du lac Chaud des chantiers Lynch_Nord ou Flat_Dame du BMMB
10. Période de questions
11. Levée de la séance

DONNÉ À LA MACAZA CE 27^E JOUR DE MARS 2024

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM



Katia Morin

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Katia Morin, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de La Macaza, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site Internet de la Municipalité de La Macaza et affiché sur le babillard extérieur de l'hôtel de ville de la municipalité, située au 53, rue des Pionniers conformément au *Règlement 2022-169 concernant les modalités de publication des avis publics municipaux.*

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 27^e jour de mars 2024.

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM



Katia Morin